



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 01/PACEBco/UGP/COMIFAC/CEEAC/FAD/11
en vue de l'établissement d'une liste restreinte des bureaux de consultants pour fournir une Assistance
Technique au Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBco).**

1) La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a obtenu un Don auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) en différentes monnaies afin de couvrir le coût du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBco), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat à conclure dans le cadre de **l'Assistance Technique du PACEBco**.

2) Les services prévus au titre de ce contrat comprennent (i) le suivi de la mise en œuvre des conventions de partenariat du PACEBco, en particulier le suivi rapproché de l'exécution des plans de travail et budgets annuels (PTBA) des partenaires impliqués dans l'exécution du programme, en collaboration avec les experts de l'UGP ; (ii) la contribution aux processus de planification, d'organisation et d'exécution des activités des partenaires ; (iii) l'identification et l'analyse prospective des problèmes de mise en œuvre des partenariats et la proposition de mesures adéquates en étroite collaboration avec les autres experts de l'UGP et les partenaires concernés ; (iv) la contribution à la capitalisation des connaissances tirées de la mise en œuvre des conventions ; (v) la surveillance du respect des plans de travail et budgets annuels des partenaires, en étroite collaboration avec les autres experts de l'UGP ; (vi) la participation à la préparation et à l'organisation des réunions du comité de suivi des différents partenariats et au suivi de la mise en œuvre des recommandations ; (vii) la production des rapports périodiques d'exécution des partenariats ; (viii) la promotion de la collaboration entre les partenaires en ce qui concerne les activités transfrontalières du PACEBco ; (ix) la participation à la collecte et la centralisation des données relatives à la mise en œuvre des activités du programme.

3) Le Coordonnateur Régional du PACEBco invite par conséquent les bureaux de consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc...). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4) Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement (Edition Mai 2008), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5) Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 8 heures à 17 heures, heures locales.

6) Les expressions d'intérêt devront être déposées en (04) quatre exemplaires dont (01) un original et (03) trois copies à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 novembre 2011 à 15 heures et porter expressément la mention:

**« MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE LISTE RESTREINTE DES BUREAUX
DE CONSULTANTS POUR ASSURER L'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PACEBco » :**

A l'attention de : **Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique Centrale, Représenté par l'Unité de Gestion du
PACEBco, B.P. 35 133 Bastos, Yaoundé - Cameroun**
Tél : (+237) 22 20 48 01/22 20 48 02 Fax : (+237) 22 20 48 03.

Courriel : info@pacebco-ceeac.org, Site Internet : www.pacebco-ceeac.org

Yaoundé le 05 décembre 2011

POUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA CEEAC

BIHINI WON wa MUSITI
Coordonnateur Régional du PACEBco